

Places disponibles dans les formations 2018 de l'INRS

Les formations éligibles au développement professionnel continu (DPC) des professionnels de santé sont signalées dans les tableaux suivants à l'aide du logo ci-contre :



Organisation et management de la prévention

Code	Public	Stage	Session	Durée	Date	Lieu
BB2230 	Médecins	Mieux appréhender les relations entre vieillissement, santé et travail	1	3 jours	24 au 26/09/2018	Paris

Démarches, méthodes, outils

Code	Public	Stage	Session	Durée	Date	Lieu
II2303	Infirmier(e)s	S'approprier les compétences essentielles en prévention pour un infirmier en santé au travail	1	12 jours	11 au 13/09/2018 et 9 au 11/10/2018 et 13 au 15/11/2018 et 18 au 20/12/2018	Paris
JA1731	Services de santé au travail	Analyser des situations de travail suite à des atteintes à la santé dues aux risques psychosociaux	1	4 jours	3 au 7/12/2018	Vandœuvre-lès-Nancy
MM1730	Services de santé au travail	Accompagner les services de santé au travail dans le transfert des démarches et outils de prévention des risques psychosociaux (intra)	2	3 jours	À déterminer avec le service de santé au travail	Organisé en intra entreprise

Risques spécifiques						
Code	Public	Stage	Session	Durée	Date	Lieu
Agents chimiques & biologiques						
C@1501	Tous publics	Acquérir les notions de base sur les produits chimiques		4 heures	Autoformation en ligne	En ligne
Bl1530	Médecins/ infirmier(e)s	Mettre en œuvre une surveillance biologique de l'exposition aux agents chimiques	1	2,5 jours	11 au 13/12/2018	Paris
CA1503	Tous publics	Maîtriser les bases théoriques de la métrologie d'atmosphère	1	4 jours	1 au 5/10/2018	Vandœuvre-lès-Nancy
JA1030	Tous publics	Caractériser et prévenir les risques liés aux nanomatériaux	1	3 jours	26 au 29/11/2018	Vandœuvre-lès-Nancy
Cl0701	Tous publics	Mesurer la concentration en fibres d'amiante sur les lieux de travail	2	3 jours	22 au 25/10/2018 ou 10 au 13/12/2018	Paris
Jl1430	Services de santé au travail	Repérer, évaluer et prévenir les risques biologiques en entreprise	1	3 jours	24 au 27/09/2018	Paris
Agents physiques						
BB0531	Médecins 	Participer à l'évaluation et à la prévention des risques liés aux champs électromagnétiques	1	3 jours	18 au 20/09/2018	Paris
CA0570	Tous publics	Prévenir les risques dus aux rayonnements optiques artificiels sur les lieux de travail	1	2,5 jours	25 au 27/06/2018	Vandœuvre-lès-Nancy
J@0508	Services de santé au travail	Évaluer et prévenir les nuisances sonores <i>Formation mixte (à distance et en présentiel)</i>	1	2 jours à distance sur 5 semaines et 2,5 jours en présentiel	2/10 au 19/11/2018 et 20 au 22/11/2018	À distance Vandœuvre-lès-Nancy
JA0531	Services de santé au travail	Évaluer et améliorer l'éclairage des lieux de travail	1	4 jours	3 au 7/09/2018	Vandœuvre-lès-Nancy
Jl0505	Services de santé au travail	Évaluer et prévenir les risques liés aux vibrations	1	4 jours	25 au 29/06/2018	Vandœuvre-lès-Nancy

Risques spécifiques (suite)

Code	Public	Stage	Session	Durée	Date	Lieu
Troubles musculosquelettiques (TMS)						
Bl2131	Services de santé au travail	Conduire une démarche de prévention des TMS en pluridisciplinarité	1	4 jours	12 au 16/11/2018	Paris
BB2130	Médecins	Passer du diagnostic précoce individuel à l'action de prévention collective des TMS (Saltsa)	1	2 jours	8 au 10/10/2018	Paris
BB2132 NOUVEAU	Médecins	Accompagner le déploiement du protocole Saltsa au sein de son service de santé au travail	1	2 jours	5 au 7/11/2018	Vandœuvre-lès-Nancy
Facteurs psychosociaux						
Bl1131	Médecins/ infirmier(e)s	Maîtriser la technique de repérage précoce et d'intervention brève pour la prévention des pratiques addictives en milieu professionnel	1	2 jours	27 au 28/11/2018	Paris
RU1101	Tous publics	Prévenir les risques liés aux pratiques addictives en milieu professionnel	1	2 jours	5 au 6/12/2018	Paris
N12002	Tous publics	Participer à une démarche de prévention des risques psychosociaux	1	3 jours	23 au 26/04/2018	Vandœuvre-lès-Nancy ou Paris
JA1733	Services de santé au travail	Acquérir les connaissances de base et mettre en œuvre une action de prévention des risques psychosociaux en pluridisciplinarité	1	7 jours	18 au 22/06/2018 et 12 au 15/11/2018	Vandœuvre-lès-Nancy
JA1734	Tous publics	Mettre en œuvre une action de prévention des risques psychosociaux en pluridisciplinarité	1	5 jours	20 au 22/06/2018 et 12 au 15/11/2018	Vandœuvre-lès-Nancy

Secteurs spécifiques

Code	Public	Stage	Session	Durée	Date	Lieu
JJ2431	Services de santé au travail	Évaluer et prévenir les risques biologiques, chimiques et radioactifs rencontrés en laboratoire de recherche en biologie	1	3 jours	6 au 9/11/2018	Paris

Suite
→→→

Renseignements et inscriptions	
<p><i>INRS, département Formation</i> 65, boulevard Richard Lenoir 75011 Paris</p>	<p><i>INRS, département Formation</i> Rue du Morvan, CS 60027 54519 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex</p>
<p>Pour les stages : BI1530, CA0570, CA1503, JJ1430, JJ2431 Sylvie Braudel → Tél. : 01 40 44 30 42 <i>secretariat.forp@inrs.fr</i></p> <p>Pour les stages : C@1501, J@0508 Rachid Boudjadja → Tél. : 01 40 44 31 82 <i>secretariat.fad@inrs.fr</i></p> <p>Pour les stages : BB0531, BB2130, BI2131, BB2132, JA0531, JO0505, II2303 Aurélia Emmel → Tél. : 01 40 44 31 58 <i>secretariat.forp@inrs.fr</i></p>	<p>Pour les stages : BB2230, CJ 0701 Dominique Armand → Tél. : 03 83 50 21 69 <i>secretariat.forl@inrs.fr</i></p> <p>Pour les stages : BI1131, JA1030, JA1733, JA1734, N12002, RU1101, JA1731, MM1730 Valérie Pestelard → Tél. : 03 83 50 20 03 <i>secretariat.forl@inrs.fr</i></p>

Stages de l'INRS

NOUVEAU

Accompagner le déploiement du protocole SALTSA au sein de son service de santé au travail

PUBLIC

→ Médecins du travail.

PRÉ REQUIS

→ Les participants doivent être formés depuis au moins 6 mois au protocole d'examen clinique SALTSA. En outre ils doivent, préalablement à l'inscription en stage, avoir validé avec leur Direction la possibilité de déployer SALTSA au sein du Service de Santé.

OBJECTIFS

→ Conforter sa pratique professionnelle du protocole d'examen clinique SALTSA.
→ Transférer le protocole à d'autres acteurs au sein de son Service de Santé.

CONTENU

→ Les manœuvres cliniques (révisions / consolidation des acquis).
→ Contextes d'usage de SALTSA suite à la formation.
→ Le « relais SALTSA » au sein de son service : contour de sa mission, arguments à mettre en avant pour convaincre de futurs utilisateurs...
→ Exploration d'un kit pédagogique mis à disposition.
→ Points de repères sur l'animation d'une session de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

→ Le stage s'appuie sur des exposés, des retours d'expérience, des mises en situations.

VALIDATION

→ À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise à chaque participant.

DATES ET LIEU

→ 4 jours du 05/11/2018 au 07/11/2018 à Nancy.
→ Le nombre de participants est limité à 10.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Aurélia Emmel

Tél. : 01.40.44.31.58

secretariat.forp@inrs.fr

http://www.inrs.fr/services/formation/doc/stages.html?refINRS=BB2132_2018

Conduire une démarche de prévention des troubles musculosquelettiques en pluridisciplinarité

PUBLIC

→ Professionnels des services de santé au travail (SST) – médecins du travail, intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP), infirmiers du travail – sollicités dans des actions de prévention des troubles musculosquelettiques (TMS).

Construit initialement pour des acteurs exerçant en service interentreprises, le stage est également ouvert à des professionnels exerçant en service autonome.

Dans l'optique de dynamique d'action en pluridisciplinarité, il est conseillé de constituer des binômes de participants issus d'un même SST (par exemple : médecin du travail / IPRP ou médecin du travail / infirmier du travail).

PRÉREQUIS

→ Être engagé dans un projet d'action de prévention des TMS (rédaction préalable d'une note de présentation de l'action). La validation de l'inscription se fera à l'issue d'un échange téléphonique avec le responsable pédagogique.

OBJECTIFS

- Identifier une problématique TMS pour initier une démarche de prévention.
- Situer les différents niveaux d'action possibles d'un SST dans la prévention des TMS.
- Partager une analyse de la problématique au sein de l'équipe pluridisciplinaire du SST.
- Proposer collectivement une démarche de prévention des TMS et accompagner l'entreprise.
- Identifier des pistes pour dépasser une question / difficulté rencontrée dans le cadre de sa pratique.

CONTENU

- **Apport de connaissances :**
 - enjeux et réalité des TMS ;
 - étiologie et caractéristiques des principales pathologies ;
 - effets et conséquences des TMS sur la santé des salariés et le fonctionnement de l'entreprise ;
 - facteurs de risques et déterminants à l'origine de la survenue des TMS (approche multifactorielle).
- **Différentes étapes et conditions de réussite d'une démarche de prévention des TMS.**
- **Outils et méthodes disponibles et leur place dans la démarche de prévention :**
 - positionnement de l'entreprise ;
 - repérage du risque ;
 - choix des situations à analyser ;
 - évaluation du risque ;
 - analyse des situations de travail.
- **Différentes modalités d'action d'un SST dans le modèle de prévention des TMS.**
- **Conditions de mise en œuvre de la pluridisciplinarité et construction d'une stratégie d'action collective.**

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le stage s'appuie sur des apports théoriques, des travaux de groupe et des échanges sur des cas apportés par les stagiaires.

Les étapes mises en œuvre dans le stage se réfèrent aux exigences de la Haute Autorité de Santé :

- acquisition et perfectionnement de connaissances ou de compétences ;
- analyse de pratiques.

VALIDATION

→ À l'issue de la formation, une attestation de formation est délivrée à chaque participant.

DATES ET LIEU

- 4 jours du 12/11/2018 au 16/11/2018 à Paris.
- Le nombre de participants est limité à 10.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Aurélia Emmel

Tél. : 01.40.44.31.58

secretariat.forp@inrs.fr

http://www.inrs.fr/services/formation/doc/stages.html?refINRS=BI2131_2018

Enseignement post-universitaire et formation continue en santé au travail

Université de Bretagne occidentale (UBO) Formations courtes en santé au travail 2018

- Actualités en radioprotection et rayonnement ionisant ; 17 mai.
- Lombalgies et troubles musculosquelettiques ; 19 juin.
- La visite d'information et de prévention ; 24 septembre.
- Simulation : les soins d'urgence (niveau 2) ; 15 novembre.
- Médecine des voyages et vaccination ; 21 novembre.
- Dermatose professionnelle ; 6 décembre.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Faculté de médecine et sciences de la santé
(pôle Formation continue en santé)
22 avenue Camille Desmoulins
CS 93837
29238 BREST Cedex 3
Tél. : 02 98 01 73 89
fcs.medecine@univ-brest.fr
www.univ-brest.fr/fcsante

Formations de l'association Cœur et travail 2018

Stages destinés aux médecins, infirmier(e)s, assistant(e)s en santé au travail et aux intervenants en prévention des risques professionnels (IPRP)

STAGES MÉDECINS

- La reprise du travail après un événement cardiovasculaire (niveau 1). 5-6 décembre.
- La reprise du travail après un événement cardiovasculaire (niveau 2). Paris, 7 décembre.
- Les nouvelles pratiques en cardiologie (ce qu'il faut savoir en médecine du travail). Paris, 28-29 juin ; 13-14 décembre.
- L'électrocardiogramme en médecine du travail (niveau 1 - ECG 1). Paris, 24-25 septembre.
- L'électrocardiogramme en médecine du travail (niveau 2 - ECG 2). Paris, 15-16 octobre ; Lyon, 14-15 mai.
- Une revue des pathologies cardiovasculaires : ne rien laisser passer (*nouveau*). Paris, 18-19 juin.
- La reprise du travail après un accident vasculaire cérébral (AVC) ou un accident ischémique transitoire (AIT). Paris, 5-6 novembre ; Lyon, 8-9 novembre.
- Le cœur à l'effort (travail et sport). Paris, 26-27 novembre.

STAGES MÉDECINS ET PARAMÉDICAUX

- La cardiofréquence-métrie. Paris, 22-23 novembre.
- Les urgences cardiovasculaires en entreprise. Paris, 15-16 novembre.
- Les conséquences cardiaques du stress au travail. Paris, 13-14 juin.
- Les anomalies du sommeil, pathologies cardiaques assurées ? Paris, 3 mai.

STAGES PARAMÉDICAUX

- L'électrocardiogramme en médecine du travail – Formation infirmier(e)s. Paris, 4-5 octobre.
- Les pathologies cardiovasculaires et leur impact sur le travail – Rôle des paramédicaux. Paris, 17-18 mai.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Cœur et travail
 27 rue La Bruyère
 75009 Paris
 Tél. : 01 42 80 10 28
contact@coeur-et-travail.com
www.coeur-et-travail.com

Institut de santé au travail Paris-Est

Repérage et prévention des risques psychosociaux

Prise en charge des situations de souffrance au travail

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Apporter aux participants les outils théoriques et pratiques pour aborder la question des risques psychosociaux dans l'entreprise en termes de prévention primaire, secondaire et tertiaire.
- Définir la place, le rôle et la responsabilité de chacun des acteurs (employeur, représentants du personnel et du CHSCT ou du CSE, service de Santé au travail).
- Repérage, prise en charge et suivi d'un salarié en situation de souffrance (approche clinique, réglementaire et médico-juridique).

Intervenant : Dr Nicolas SANDRET (Praticien Attaché au CHIC).

PROGRAMME DE LA FORMATION

→ Module 1 (le travail)

- a) Place du travail dans la construction de la santé physique et mentale (écart entre le travail prescrit et le travail réel, notion de reconnaissance, promesse du travail, création du collectif de travail).
- b) Les nouvelles organisations du travail et leurs conséquences éventuelles.

→ Module 2 (statistiques)

Statistiques nationales (enquête SUMER) sur le vécu du travail (Karasek) et les comportements hostiles (Leyman), liens avec les conditions de travail et conséquences.

→ Module 3 (répercussions sur la santé)

- a) Pathologies de surcharge, décompensation psychique, comportementale, physique.
- b) Trois étiologies particulières : névrose post-traumatique, *burn-out* et harcèlement.
- c) Méthodologie de repérage (entretien avec le salarié et pratiques relationnelles délétères).

→ Module 4 (cadre juridique, les acteurs et leurs outils)

- a) Rôle et responsabilité de l'employeur. Obligation de sécurité et de résultats.
- b) Le document unique. Grille d'analyse avec les indicateurs « Gollac ».
- c) Les indicateurs d'alerte secondaires.
- d) Les salariés, les DS, le CSE dans le secteur privé ou le CHSCT dans la fonction publique.
- e) Les services de santé au travail :
 - Rôle et mission, du médecin du travail, de l'équipe pluridisciplinaire ;
 - La clinique médicale du travail ; le rôle du médecin du travail (art. L.4624-3) ;
 - La fiche d'entreprise (indicateurs du rapport Gollac) ;
 - La prise en charge du salarié en souffrance ;
 - Les autres acteurs de l'équipe de Santé au Travail (infirmier, psychologue, assistante sociale, IPRP) ;
 - Actions médico-juridiques.
- f) Les acteurs hors entreprise.
- g) Analyse à partir d'une interview filmée d'un salarié en souffrance, des causes (contexte, organisationnel) de la dégradation de l'état psychique de celui-ci, par un travail en petits groupes.

MODALITÉS PRATIQUES DE LA FORMATION

→ Exposé théorique avec des exemples cliniques, interaction avec les participants sur les expériences.

PUBLIC

→ Médecins du travail et Infirmier(e)s en Santé au Travail.

DATES ET LIEU

- Durée 2 jours : lundi 1^{er} et mardi 2 octobre 2018.
- Capacité d'accueil : 15 participants maximum.
- Prix par personne : 790 euros (pauses café et déjeuners inclus).
- Lieu : Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil
Service de Pneumologie et de Pathologie Professionnelle
40 avenue de Verdun
94010 CRETEIL CEDEX.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Mme Milia Belacel
Tél. 01.57.02.26.63
milia.belacel@chicreteil.fr